

Titre

Mise en place de mesures agro-environnementales

Nature de la Bonne Pratique

Le Centre des technologies agronomiques de Strée (CTA) est un centre de formation et de recherche appliquée. Le CTA accueille des étudiants stagiaires de l'enseignement agronomique ou du secondaire. Sa préoccupation est de développer une approche où les recherches de synergies et de complémentarités sont mises en avant. Dans ce sens, le CTA est un centre de démonstrations et d'essais, notamment dans la mise en place de mesures agro-environnementales.

Les mesures agro-environnementales mises en œuvre par le centre sont destinées à être reprises par les agriculteurs. Certaines mesures peuvent aussi être reprises par des particuliers.

Description

Les mesures mises en œuvre s'organisent autour de trois axes :

- protection des sols,
- protection des eaux,
- protection et redéploiement de la biodiversité.

Dans ce cadre, plusieurs mesures sont actuellement en œuvre :

- Eléments paysagers : mise en place de haies, d'arbres, de mares pour un maillage écologique qui permette la circulation des espèces entre différentes poches de biodiversité. Il s'agit de réactualiser l'ancienne notion de bocage, notamment via la mise en place de haies.
- Double mesure sur les bandes enherbées : mettre en place des zones tampons entre les cultures et la route, ou entre les cultures et les cours d'eau. Ces bandes constituent des couloirs de circulation pour la biodiversité. Au bord de l'eau, c'est aussi un effet tampon pour éloigner les pesticides et autres produits phytosanitaires du cours d'eau.
- Réduction des intrants céréaliers : le but est de conserver des rendements valables et de réguler les croissances en semant moins et en mettant moins de produits phytosanitaires.
- réduction de la charge de bétail par parcelle : la pâture extensive permet une meilleure qualité de viande (plus de nourriture disponible) et moins de pression sur l'environnement. Des herbes hautes sont naturellement conservées sur les parcelles, refuge pour la biodiversité.
- Elevage d'espèces rares ou menacées : la plupart sont moins productive que les espèces actuellement sélectionnées (viande ou lait) mais elles présente un intérêt de sauvegarde du patrimoine. Elles sont de plus plus généralistes et plus résistantes aux maladies et aux parasites et constituent un réservoir génétique important dans ce sens.
- « Prairies de haute valeur biologique » : les terrains reconnus comme tels le sont par un expert qui décide de l'intérêt de la zone. Ils peuvent être destinés aux fleurs dans un but de pollinisation et de sauvegarde de la diversité des abeilles en Wallonie.

Eléments financiers

Union Européenne	10.000€
Région wallonne	0€

Avec le soutien de
la



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.

Local	0€
Autres sources de financement	0€

Approche méthodologique

L'objectif du centre est de faire se rencontrer agriculture et préservation de l'environnement. Il s'agit donc de sensibiliser les agriculteurs à des pratiques qui ne leur coûtent rien et qui peuvent même leur rapporter.

Le premier objectif est de protéger et de faire se développer la biodiversité dans les zones agricoles, conserver et protéger les paysages wallons. Le second objectif est de constituer une banque génétique d'espèces domestiques locales peu utilisées. L'intérêt est double : conserver un patrimoine agricole riche et former un stock génétique pour d'éventuels futurs croisements.

Résultats et impacts

Le centre est chargé d'étudier la faisabilité des mesures agro-environnementales. Il s'engage par ailleurs à installer des biofiltres pour rincer les pulvérisateurs de produits phytosanitaires, à installer des nichoirs pour les insectes et les oiseaux et ne traite pas chimiquement mais mécaniquement les herbes des cours. La biométhanisation est aussi une technique utilisée par le centre.

Actuellement, des moutons roux d'Ardenne (race rustique locale) sont utilisés pour nettoyer les douves de la citadelle de Namur.

Enseignements tirés

Une des difficultés tient au fait qu'il s'agit de faire comprendre aux agriculteurs qu'un champ n'est pas qu'une unité de production agricole mais qu'il fait partie d'un environnement, d'un écosystème fragile. Ses mesures agro-environnementales sont en contradiction avec les discours sur l'agriculture productiviste que certains agriculteurs ont intégrés depuis longtemps. Le décroïsonnement des pratiques semble la solution.

Conclusion

Le Centre des technologies agronomiques de Strée est un centre de formation et de recherche appliquée. Il étudie entre autres la faisabilité de plusieurs mesures agro-environnementales dont le but est de préserver l'environnement et la biodiversité.

Contact

Christian Marche, directeur du CTA

Rue de la Charmille 16

4577 Strée-Modave

Téléphone : 085/51 27 01

Courriel : ctastree@yahoo.fr

Site web du projet : <http://www.cta-stree.be>

